

BULLETIN DE RESERVATION GÎTE 2020

Du L'après-midi **à partir de 17 h**

Au Départ avant 9h30

Nom et Prénom :
 N°.....Rue.....
 Code Postal : Ville..... Tél :
 E-mail : Port :

PARTICIPANTS AU SEJOUR (y compris le demandeur)			
Nom et Prénom	Profession	Date de naissance	

Avez-vous besoin d'un gîte accessible : oui non

Avez-vous déjà séjourné dans notre village vacances les «4 Vents»: oui non

Comment avez-vous connu le village vacances les «4 Vents» :

O Je bénéficie d'une aide CAF – VACAF – MSA - CE (joindre copie du document)

N° Allocataire CAF ou VACAF :

Dossier assurance annulation (cocher la case souhaitée)

O Je souhaite souscrire une assurance annulation (Voir conditions générales jointes)

O Je **ne souhaite pas souscrire** une assurance annulation et m'engage à régler la totalité de mon séjour.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation ci-joint, et des informations séjours vacances « 2020 » et m'engage à régler la totalité du coût du séjour.

A le

SIGNATURE
« Lu et approuvé manuscrit »



CONDITIONS DE RESERVATION

L'INSCRIPTION

L'inscription s'effectue **UNIQUEMENT** sur la « demande d'inscription » ci-jointe complétée et signée. Cette fiche peut nous être retournée par mail ou par courrier.

LA RESERVATION et LES REGLEMENTS

Vous recevrez en retour votre contrat de réservation en deux exemplaires dont 1 à nous retourner signé.

Option 1 : un acompte de 30% du montant du séjour encaissé à la réservation.
un deuxième acompte de 30% devra être versé 90 jours avant votre arrivée.
le solde devra être réglé 40 jours avant votre arrivée.

Seul ce contrat accompagné de l'acompte vaut réservation.

Possibilité de régler par chèque bancaire (à l'ordre du Village Vacances les 4 vents) – chèques vacances – virement – Carte Bancaire à distance (*par téléphone uniquement*) -

Les personnes bénéficiaires de bons vacances, aides VACAF doivent le signaler dès la réservation. Ceux-ci seront déduits après vérification des aides allouées (*fournir les documents originaux*).

En cas de désistement, total ou partiel, vous devez régler la totalité du séjour, sauf si vous souscrivez à l'assurance annulation. (cf. conditions)

ANNULATION - ASSURANCE ANNULATION (conditions 2020)

Elle est facultative mais **vivement recommandée**

Vous souhaitez souscrire l'assurance annulation auprès de GRITCHEN AFFINITY, vous trouverez ci-joint le lien de souscription,

https://www.souscription.safebooking.com/capfrance/?gap_partenaire_id=9B81b4Q1y9

Vous faites un clic droit avec la souris et « ouvrir le lien » vous arrivez directement sur la page où vous devez entrer les dates de séjours, le montant du séjour (sans les frais de dossier, l'adhésion et la taxe de séjour) et le nombre de personne (toutes les personnes sauf conducteur autocar). Vous ferez votre règlement directement auprès de GRITCHEN

Pour tout désistement

- ✓ De 90 jours à 60 jours avant le séjour, il est conservé 20% du montant du séjour.
- ✓ Entre 59 jours et 30 jours avant le séjour, 50% du montant du séjour est dû.
- ✓ A moins de 29 jours avant le séjour, 100% du montant du séjour est dû.

Dans tous les cas, les frais de dossier, l'adhésion sont conservés.

Toute arrivée retardée, départ anticipé ou des absences en cours de séjour ne sera pas déduit ou remboursé
Nos amis les animaux ne sont pas admis dans notre établissement.

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION : en qualité d'adhérent utilisateur

Je souhaite recevoir le bulletin pour demander mon adhésion à l'association
« les 4 Vents » 88160 Ramonchamp

Village Vacances LES 4 VENTS, 3 Rue d'Alsace – 88160 RAMONCHAMP

Tel : 03.29.25.02.06 – Fax : 03.29.25.31.85

E-mail : contact@vosges4vents.com - Site : www.vosges4vents.com Site : www.les-4vents-capfrance.com